



Aidez nous
à vous protéger
dans
l'Ain

POUR PREVENIR LES CAMBRIOLAGES,
LA GENDARMERIE MULTIPLIE SES PATROUILLES
LE TEMPS EST L'ENNEMI DES VOLEURS,
DECOURAGEZ LES EN COMPLIQUANT LEUR TACHE

PROTEGEZ VOTRE MAISON

- Fermez à clés les portails d'accès à votre propriété.
- Renforcez la protection des portes (serrures 3 points, judas, entrebâilleurs, blindage), volets au rez-de-chaussée et même en étage.
- Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet, elle doit bénéficier de barreaux de protection.
- Ne laissez pas d'échelle ou d'échafaudage entreposés à proximité.
- Éclairez votre jardin par la pose d'un détecteur de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler.
- « Le home jacking » : Les voleurs s'introduisent dans votre domicile et dérobent votre sac à main, les clés de votre voiture.

Ne pas jeter sur la voie publique

LES REFLEXES A ADOPTER

- Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture; bijoux, etc
- Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs.
- Si des individus prétendent être des agents de l'État, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (si nécessaire faites appel à la gendarmerie de votre domicile).
- Signalez nous les comportements suspects.

De nombreux cambriolages sont encore commis, même en votre présence, de jour comme de nuit et souvent sans effraction.

EN VOTRE ABSENCE

- N'utilisez pas « les cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs, etc ...
- Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte ni sur votre répondeur téléphonique.
- Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres et volets.
- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.
- **Signalez à la gendarmerie vos absences dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, de l'Opération Tranquillité Entreprise ou de l'Opération Tranquillité Agriculteur**

PROTEGEZ VOS VEHICULES

- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres de votre véhicule.
- N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sac à main, téléphone portable ...).
- Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières.

Votre brigade

Communauté de brigades de Saint-Laurent-sur-Saône

Téléphone: 03 85 22 80 50

Email: cob.saint-laurent-sur-saone@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SI MALGRE TOUT VOUS

ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- ★ **Ne touchez à rien pour préserver les traces et les indices ;**
- ★ **Appelez immédiatement la brigade de gendarmerie de votre domicile ;**
- ★ **Faites rapidement opposition sur cartes bancaires et chèquiers volés.**